

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 604

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

CHAIB mohamed

Date de naissance :

27/05/1947

Adresse :

Résidence Fine mohaba Btq 4 Apt 406

Belvédère

El Jadida

Tél. : 06.14.38.10.07 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation :

MC HABIB MOHAMED Age :

Nom et prénom du malade :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Lien de parenté :

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
25/02/2021	C	3	# 300 Dt	Professeur L. J. J. Chirurgien J. J. 76, Bd. Abdelmoumen - Casablanca
26/02/2021	Kdo	1000	# 3000 Dt	Dr. N. Mohamed Inque

~~EXECUTION DES ORDONNANCES~~

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
.....
.....
.....
.....

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
LABORATOIRE DE PATHOLOGIQUES IBN KHALDOUN 104, Bis Angle Bd. Abdelfadoum et Rue Chatila Dr. E. SEKKAT Dr. A. BRITEL	26/02/21 25/02/21	PSSD AB 80	600 DA 124,20 DA

AUXILIAIRES MEDICAUX

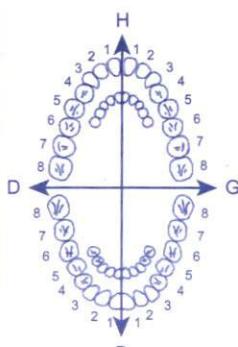
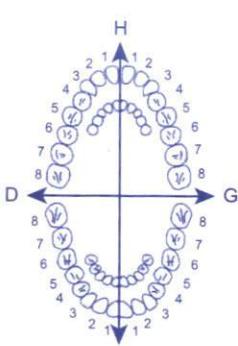
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ORL.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 D 00000000 35533411	21433552 00000000 G 00000000 11433553	B	COEFFICIENT DES TRAVAUX
	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Professeur EL MRINI M Chirurgien Urologue

الدكتور المريني محمد

أستاذ في جراحة الكلى والمسالك البولية
عضو الجمعية العالمية لجراحة
الكلى والمسالك البولية

Membre de la Société Internationale d'Urologie

Casablanca, le 25.FEV.2021.....

Dr Assariz Mohamed

TP - TCR



LAOUI Mohamed
Biologiste
L'atelier d'analyse Médicales ATLAS
76, Bd. Abdelmoumen Rue Chatila
Tél: 05 22 25 28 49 - Fax: 05 22 25 03 42
GSM: 06 71 36 28 88 / 06 62 77 41 90
INPE : 093060549 / IF : 40199501

Centre d'exploration Urologique

Endo-urologie - onco-urologie - Coeliochirurgie - Pelvi-périnéologie

Pr. EL MRINI Mohammed

Chirurgien Urologue

Membre de la Société Internationale d'Urologie



Dr. EL MRINI Mohamed

Chirurgien Urologue

Ancien Interne des Hôpitaux de Paris

Casablanca, le 26.FEV..2021

u Casablanca
El Mrini Mohammed

ANNEE 1000
14 x 24

BAISSE
24 x 36



76, Bd Abdelmoumen, Res. Koutoubia, 3 ème étage - Casablanca

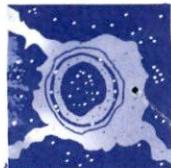
E-mail : melmrini@hotmail.com

Tél. : 0522 25 36 36 - Fax : 0522 25 88 80

E-mail : elmrini_mohamed@hotmail.fr

Gsm : 06 61 16 33 03

Gsm : 06 61 07 35 76



LABORATOIRE D'ANATOMIE ET DE CYTOLOGIE PATHOLOGIQUES IBN KHALDOUN

Dr. SEKKAT F. Dr. BRITEL A.

DEMANDE D'EXAMEN HISTO - CYTOPATHOLOGIQUE

Ordonnance du docteur :

Dr. EL MIRINI Mohamed

Nom et prénom : Mr CHARIB MOHAMMED

MR MME MLLÉ ENF

Age :

Référence :

Siège et nature du prélèvement :

Cytologie :

- Frottis de dépistage : - Vagin Exocol Endocol Endometre

- Date des dernières règles :

- Traitements éventuels :

Renseignements cliniques et paracliniques :

150 > 1600
70% sans maladie dans
mouvements

Radiographies :

Dr. EL MIRINI Mohamed
LABORATOIRE DE PATHOLOGIQUES
IBN KHALDOUN
104 bis Angle Bd Abdelmoumen et Rue Chatila
Dr. F. SEKKAT
Dr. A. BRITEL Date : 26 FEV. 2021 Signature : Professeur EL MIRINI Mohamed

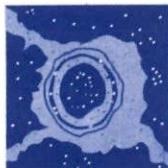
10 cartes

26 FEV. 2021

professeur EL MIRINI Mohamed
Chirurgien Urologue
IBN KHALDOUN - Casablanca
Téléphone : 0522.99.37.86 - Fax : 0522.99.37.86

0522.99.37.86 ، زاوية عبد المؤمن ، زنقة شاتلا - الدار البيضاء - الهاتف : 0522.99.37.20/21 - الفاكس : 104 bis, Angle Bd Abdelmoumen - 1, Rue Chatila - Casablanca - Tél.: 0522.99.37.20/21 - Fax : 0522.99.37.86

Adresse Email : laboratoire.ibnkhaldoun@gmail.com



LABORATOIRE D'ANATOMIE ET DE CYTOLOGIE PATHOLOGIQUES IBN KHALDOUN

Dr. SEKKAT F. Dr. BRITEL A.

FACTURE

FACTURE : 18304

CASABLANCA LE : 24/05/2021

Analyses effectuées le: 26/02/2021

Pour.....: **Mr. CHARIB MOHAMED**

Sur prescription du: Dr ELMRINI.M

Code.....: 2AW7430



Organisme.....:

Montant Net : 600.00 **Dhs**

Arrêtée la présente facture à la somme de :

SIX CENTS Dhs 00 Cts

LABORATOIRE DE PATHOLOGIQUES
IBN KHALDOUN
104, Bis Angle Bd. Abdelmoumen et Rue Chatila
Dr. F. SEKKAT
Dr. A. BRITEL

093003093

0522.99.37.20/21 - المكتب: 1. زنقة شاتلا - الدار البيضا - الهاتف: 0522.99.37.86 - الفاكس: 0522.99.37.86
104 bis, Angle Bd Abdelmoumen - 1, Rue Chatila - Casablanca - Tél.: 0522.99.37.20/21 - Fax : 0522.99.37.86

Email : laboratoire.ibnkhaldoun@gmail.com
I.F : 01085932 - Patente : 34772143 - ICE : 001676411000013

LABORATOIRE ATLAS D'ANALYSES MEDICALES

Dr ALAOUI Mohamed Spécialiste en Biologie Médicale
Immeuble Angle Bd. Abdelmoumen Rue Chatila 1er étage N2 casablanca
TEL. +212(0)522 25 28 49 FAX. +212(0)522 25 03 82
INP: 093060549
ICE : 001851292000089
IF : 40199501

Assuré

DR EL MRINI

Matricule

Bénéficiaire

CHARIB MOHAMED

Prise en charge N°

FACTURE N° 51883

Facturé le : 25/02/2021

Analyses :

TEMPS DE CÉPHALINE ACTIVE	B 40,00
TAUX DE PROTHROMBINE INR	B 40,00
	Total analyses : 107,20 Dh

Prélèvements :

Sang	Total Prélèvements : 17,00 Dh
------	-------------------------------

Total <>	80	Soit un montant total :	124,20 Dh
-------------	----	-------------------------	-----------

Arrêtée la présente facture à la somme de :

CENT VINGT QUATRE DIRHAMS ET 20 CENTIMES

Dr ALAOUI Mohamed
Spécialiste en Biologie Médicale
Immeuble Angle Bd. Abdelmoumen Rue Chatila 1er étage N2 casablanca
TEL. +212(0)522 25 28 49 FAX. +212(0)522 25 03 82
INP: 093060549
ICE : 001851292000089
IF : 40199501

مختبر التحاليل الطبية أطلس
LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES ATLAS

CES: Hématologie • Bactériologie - Virologie
Immunologie • Parasitologie - Mycologie

Préscripteur : Dr. EL MRINI M

Prélèvé à : 17:36:0



093060549

MONSIEUR CHARIB MOHAMED

Dossier N° : 1022553782

du : 25/02/2021

— Compte Rendu d'Analyses

DR EL MRINI

Page : 1

HEMOSTASE ET COAGULATION

TAUX DE PROTHROMBINE
I.N.R

70,70

%

(70 à 100)

1,30

INDICATIONS CLINIQUES	INR!
- Préventions primaire et secondaire des thromboses veineuses	2 à 3
- Chirurgie à haut risque thrombotique	
- Traitement secondaire des thromboses veineuses et des embolies pulmonaires	
- Prophylaxie des embolies systémiques	
- Prothèse cardiaque tissulaire, valvulopathie, infarctus du myocarde, fibrillation auriculaire, valve aortique	
- Prothèse valvulaire mécanique (haut risque)	2,5 à 3,5 aux USA
- Thrombose associée à des antiphospholipides	3 à 4,5 en Europe

Le risque hémorragique est majoré lorsque l'INR est supérieur à 5.

TEMPS DE CÉPHALINE ACTIVE

26,00

sec

+/-10sec

(Temps de témoin : 27sec)

1022553782

ALAOUI Mohamed
Biologiste
Laboratoire d'analyses médicales ATLAS
Bd. Abdelmoumen Rue Chatila
Tél: 05.22.25.28.49 - Fax: 05.22.25.03.82
GSM: 06.71.36.28.88 - 06.62.77.41.90
INPE: 093060549 / IF: 40199501



LABORATOIRE D'ANATOMIE ET DE CYTOLOGIE PATHOLOGIQUES IBN KHALDOUN

Dr. SEKKAT F. Dr. BRITEL A.
ANATOMOCYTOPATHOLOGISTES

Nom : CHARIB MOHAMED

Docteur : ELMRINI.M

Age : ans

Date de réception : 26/02/2021

Organisme :

Code Patient : 2AW7430

Organe :

RENSEIGNEMENTS CLINIQUES : Métastase osseuse.

PSA>1600.

TR : Masse prostatique dure nodulaire.

IRM : lobe gauche. PIRADS 5.

Biopsie prostatique : 10 carottes.

Les dix carottes biopsiques parvenues sont généralement de bonne taille.

Une seule est fragmentée. Ces carottes mesurent jusqu'à 15 mm de longueur. Elles sont incluses séparément et correspondent histologiquement à un parenchyme prostatique, d'aspect tumoral.

La majorité des carottes sont totalement nécrosées. Il s'agit d'une nécrose tumorale où ne persiste aucune structure habituelle.

On arrive à individualiser ici et là, quelques coulées carcinomateuses, peu différenciées

Ce néoplasme est fait d'éléments à noyau dense et modérément hypertrophique, montrant parfois un nucléole proéminent, à cytoplasme éosinophile, plus ou moins abondant et l'on note en de rares foyers, un engainement périnerveux.

CONCLUSION : - Processus carcinomateux, largement nécrosé, peu différencié, de score 10 de Gleason (5+5), de grade ISUP 5 avec engainement périnerveux.

Signé : DR A. BRITEL

LABORATOIRE DE PATHOLOGIQUES
IBN KHALDOUN
104, Bis Angle Bd Abdelmoumen et Rue Chatila
Dr. F. SEKKAT
Dr. A. BRITEL